

Maîtrise des finances et optimisation de la dépense publique

Le budget de la ville a été voté lors du conseil municipal du 31 mars dernier. Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 9,9 millions d'euros, pour le fonctionnement et à 14,5 millions d'euros, pour la section investissement, soit un budget cumulé de 24,4 millions d'euros.

Les mesures de relance prises pour atténuer les effets de la crise financière en 2009 s'éteignent peu à peu. Les budgets européens sont placés sous le signe de l'austérité.

Le Projet de Loi de Finances 2011 n'échappe pas à ce climat. Il est donc nécessaire de garder une attitude prudente compte tenu des incertitudes qui subsistent autour des réformes en cours :

- la suppression de la taxe professionnelle et son remplacement par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T.) ; Les conséquences sur le budget des collectivités territoriales commenceront à être visibles à partir de 2011 ;
- la réforme des collectivités territoriales et les conséquences sur leur autonomie financière ;
- le gel en valeur globale des dotations de l'État.

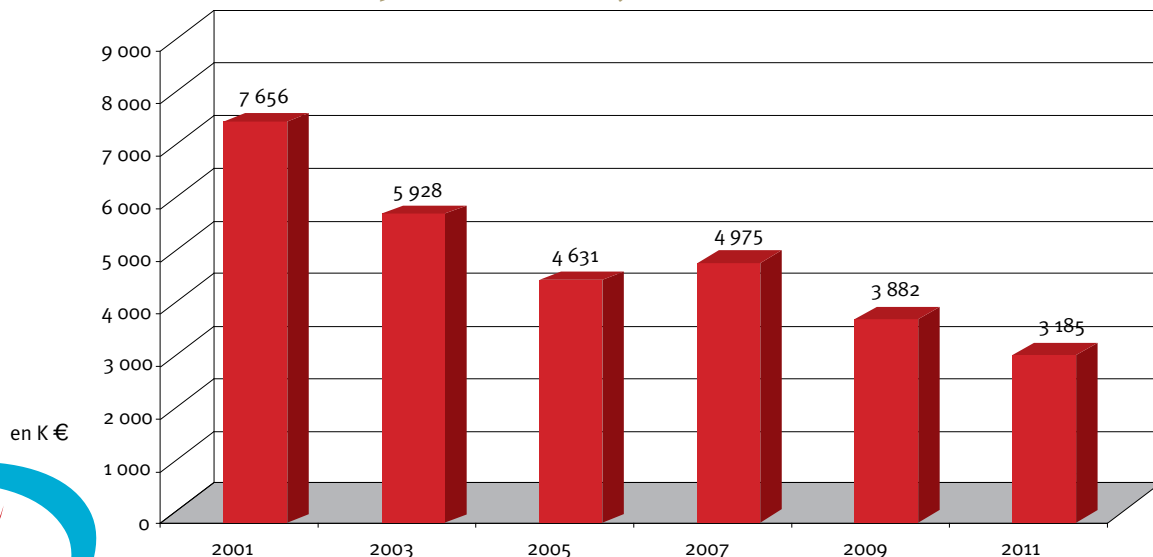
Les orientations du budget 2011 sont fondées sur :

- la stabilité de la pression fiscale ;
- la maîtrise des finances communales ;
- la recherche d'une optimisation toujours plus grande de la dépense publique ;
- le respect des engagements annoncés en début de mandat.



Profil de la dette (tous budgets confondus)

Capital restant dû au 1^{er} janvier de l'année



Zoom sur...

Le Budget fonctionnement du CCAS (1 008 000 €)

Le budget de fonctionnement du CCAS est consacré aux frais de fonctionnement de la maison de l'enfance, du Relais Assistantes Maternelles et du Lieu Accueil Enfants Parents, ainsi qu'à l'aide aux personnes en difficulté.

En 2010, 4 800 repas ont été livrés aux 16 bénéficiaires du service de portage de repas. Le CCAS est venu en aide à 71 familles pour l'aide alimentaire et à 42 pour le Fond de Solidarité Logement (FSL) ou les aides libres. 192 enfants ont été accueillis au multi-accueil et 38 familles ont pris part aux activités du Lieu Accueil Enfants Parents. Le nombre d'assistantes maternelles fréquentant régulièrement le Relais Assistantes Maternelles augmente également avec 47 assistantes maternelles adhérentes sur les 94 recensées sur la commune.

Personnes âgées et aide à la personne

La résidence du parc et le Service d'Aide à Domicile (SAAD) ont des budgets annexes à celui du CCAS.



Résidence du parc (EHPAD) (1 989 000 €)

La résidence du parc accueille 63 résidents permanents. Une solution pour rompre l'isolement, l'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) accueille également les personnes à la journée ou à la demi-journée. Les dépenses d'investissement (75 900 €) seront principalement allouées aux travaux d'amélioration de la salle dédiée à l'accueil de jour, à l'acquisition d'un groupe électrogène et à l'aménagement d'un vide sanitaire.

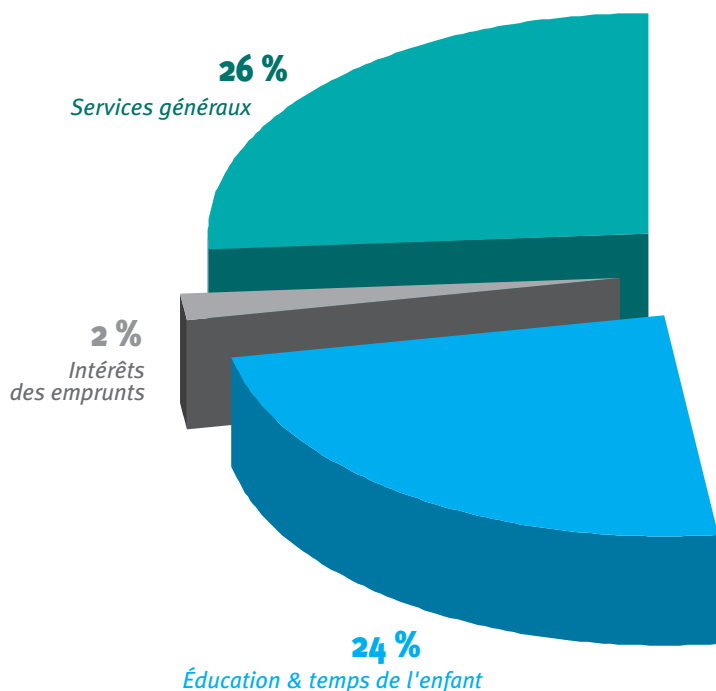
Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) (140 900 €)

Le SAAD compte actuellement 69 bénéficiaires pour 18 agents municipaux qui interviennent auprès des personnes. Le cycle de formation assistance de vie sociale dont ont déjà bénéficié certains agents en 2010 se poursuivra en 2011 afin d'améliorer encore la qualité du service offert aux personnes.

Versement à la section d'investissement 2 millions d'euros

La bonne santé financière de la collectivité permet de verser une part significative des recettes de fonctionnement à l'investissement : 1 million d'euros prévus en 2011. 1 070 700 € de dotation aux amortissements sont également prévus.

Les dépenses de fonctionnement



Services généraux (2 005 000 €)

Les services généraux comprennent les dépenses courantes des services de l'administration générale (informatique, finances, ressources humaines, communication, police municipale). En 2011, les dépenses porteront notamment sur la réalisation d'une enquête d'image pour la Ville, des formations sur la sécurité et la prévention au travail... Afin d'améliorer le service au public, le service prestations à la population assure la réalisation des passeports biométriques depuis fin 2010.

Éducation & temps de l'enfant (1 853 000 €)

Le restaurant municipal produit plus de 140 000 repas par an, dont 100 000 sont consommés par les élèves des écoles publiques et privées. Les autres repas sont livrés au foyer des personnes âgées. Dans le cadre de la mise en place de l'Agenda 21 de la commune, le restaurant va privilégier de plus en plus la production de repas bio.

Les élèves des écoles publiques et privées bénéficient de nombreuses activités financées par la commune, telles que la piscine, les sorties pédagogiques à la ferme, ciné jeunes, spectacles au Dôme, animations à la médiathèque... Les manuels scolaires des classes vont être progressivement remplacés à partir de la rentrée.



ement : 9,9 millions d'euros

5 %
Social & emploi

25 %
Aménagement urbain

9 %
Sports & jeunesse

9 %
Culture pour tous

Culture pour tous (715 000 €)

La fréquentation de l'école de musique a été multipliée par 2 depuis qu'elle est devenue municipale en 2006, passant de 106 à 222 élèves. 14 disciplines différentes sont enseignées, la petite dernière étant la batterie dont les cours sont suivis par 9 enfants.

Fin 2010, le Dôme a accueilli plus de 6000 spectateurs. Nouveauté à la rentrée de septembre : la mise en place d'un abonnement pour toute la saison 2011/2012.

La médiathèque accueille 2150 abonnés. L'espace multimédia et l'espace discothèque vont être relookés cet été pour un meilleur confort des utilisateurs.



© Yves LAMOUR

Aménagement urbain (1 949 000 €)

Les dépenses de fonctionnement concernent essentiellement l'entretien du patrimoine de la commune et de ses espaces extérieurs. Dans ce domaine, la consommation en eau et en énergie représente un poste de dépense important. En 2011, la Ville engagera plusieurs actions visant à réduire leur consommation (sensibilisation des agents, changement de pratiques, acquisition de petits matériels économes en énergie...).

Sports & jeunesse (699 000 €)

Sport : avec l'ouverture de la salle de sport Pierre LE NOUAIL qui a été totalement rénovée, la ville accueille à nouveau les quelques 2840 sportifs avéens dans les meilleures conditions. Le personnel du service des sports et des services techniques procède à l'entretien des différentes salles de sports et espaces verts attenants.



© Julie LE MOUL

Jeunesse : un programme très diversifié, un accueil à la journée ou à la demi-journée selon les âges, permet de recevoir plus de 200 enfants et jeunes dans les accueils de loisirs aux moments les plus forts (juillet). La Ville emploie 7 permanents pour ces missions et l'organisation des séjours. Plus de 45 jeunes, principalement des Avéens titulaires du BAFA ou des stagiaires, sont embauchés pendant l'été pour encadrer les enfants.



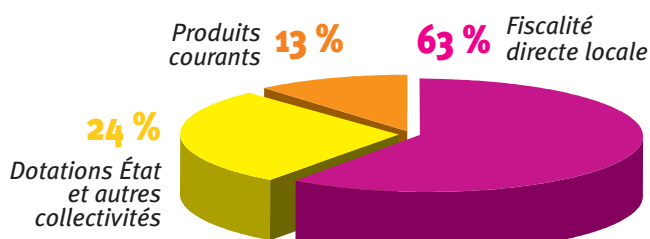
Périscolaire : en moyenne 60 enfants sont accueillis dans les écoles publiques par des agents municipaux sur le temps périscolaire (le matin et le soir). Ces agents ont suivi une formation de 4 jours cette année afin de se perfectionner dans leurs missions d'encadrement des enfants.

Espace emploi & Solidarités (358 900 €)

L'**Espace emploi**, lieu d'accompagnement, d'écoute et d'information à destination des personnes en recherche d'emploi ou d'information sur l'emploi, renforce ses dispositifs. En 2010, 1675 personnes ont été accueillies par l'animatrice. Parallèlement à l'accueil individuel et personnalisé, des réunions d'information collectives sont organisées chaque trimestre pour aider les personnes dans leurs recherches.

Petite enfance et solidarités : la Ville continue son action en faveur des personnes âgées, de la petite enfance et des personnes en difficulté, notamment à travers la subvention allouée au Centre Communal d'Action Sociale (315 000 €) (cf le Zoom sur... en page de gauche).

Recettes de fonctionnement 2011



Budget d'investissement 14,5 millions d'euros

La politique d'investissement s'inscrit dans une démarche de développement durable et vise à améliorer l'étendue et la qualité des infrastructures locales.

En 2011, la Ville :

Réalise des équipements structurants :

- La construction d'un accueil de loisirs sans hébergement (livraison été 2011) ;
- La construction d'une salle polyvalente (750 m²) ;
- L'extension des vestiaires de football ;
- Le réaménagement de la voirie des rues de la Fontaine, Cadoudal, Kermelin, Tréalvé (sécuriser les déplacements et améliorer la qualité des espaces publics) ;
- L'aménagement de pistes cyclables et cheminement doux, la création de chemins de randonnée (Balcons du Golfe et mise en accessibilité des chemins de Kerozer et des Moulins).

Investit pour son patrimoine :

- La restauration de la chapelle Notre-Dame du Loc ;
- Les aménagements pour l'accessibilité de la voirie et des établissements recevant du public aux personnes à mobilité réduite ;
- La rénovation de la maison de Kerozer en vue

- d'en faire un centre de ressources des métiers d'art (céramistes) ;
- Les travaux de sécurité routière ;
- Le programme d'entretien de la voirie.

Économise l'énergie et réduit ses émissions de Gaz à Effet de Serre :

- Une étude de réalisation d'un réseau collectif de chaleur bois desservant la 2^e tranche de Beausoleil et environ 20 équipements communaux ;
- Une étude de mobilité urbaine à l'échelle de la ville ;
- Le remplacement des ouvertures de l'école des Lucioles et du Kreisker ;
- Une étude du bilan carbone des activités de la Ville.

Favorise l'accueil de la population, des commerces et des services :

- La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ;
- Les études d'aménagement des îlots rue Bossuet, ancien magasin Netto et centre-ville ;
- L'acquisition de réserves foncières.

Dépenses des budgets annexes

Affaires Économiques (321 200 €)

Le budget affaires économiques concerne la vie des entreprises et activités de la commune : les ateliers relais de Kermelin, les bureaux relais de l'Espace Jules Verne, l'animation de la vie économique (versement d'une subvention à l'UCAAVE pour les animations commerciales, cérémonie des vœux aux entreprises...).

En 2011, les principales dépenses vont concerner l'étude sur les capacités d'hébergement hôtelier, les frais pour l'aménagement de la place de l'Hôtel de Ville et la communication pour l'installation du marché dominical et la zone bleue, ainsi que la signalétique commerciale dans le cadre de la mise en place d'un règlement local de publicité.

nagement de la voirie, le réaménagement de la rue de Kermelin, l'acquisition de terrains (3,7 ha), des études urbanisme, l'étude de programmation du Poteau Nord et l'acquisition de terrains.

Assainissement collectif et non collectif (2 700 000 €)

Assainissement collectif : la redevance assainissement à payer par les usagers est maintenue sans augmentation. Les principales dépenses prévues en 2011 concernent l'étude du traitement des effluents, l'étude énergétique des postes de refoulement dans le cadre de l'agenda 21, la réhabilitation des réseaux, le raccordement du réseau de la ZAC de Beausoleil, la réhabilitation et l'extension des réseaux rue Ampère, Tréalvé, Richemont, Claudel, Loti, Plaisance, Mermoz..., les travaux sur les stations d'épuration de Beauregard et Lesvellec, un diagnostic permanent sur le réseau d'assainissement, l'acquisition de la station d'épuration de Saupiquet.

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Les dépenses prévues en 2011 concernent les prestations de contrôle de la conception et de la réalisation des installations d'assainissement non collectif dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme ou de réhabilitation (voir l'article sur le SPANC en page 10).



© Alexis TSVETIKHINE

Parcs d'activités (6 584 000 €)

Les budgets des parcs d'activités regroupent les dépenses d'aménagement ou de requalification des parcs de Kermelin, Saint-Thébaud, Poteau Sud. En 2011, les dépenses concerneront : l'amé-



Retrouvez le budget 2011
sur internet
www.saint-ave.fr